WORLD BANK GROUP
Regional Office (Senegal, Cabo Verde, Guinea-Bissau, Mauritania, The Gambia)

le 21 avril 2015

Son Excellence Monsieur Amadou Ba
Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
Dakar, Sénégal

Objet : Mission du Projet d'Appui au Développement du Système de Filets Sociaux
Aide-mémoire de la mission du 16 au 22 février 2015

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre l'aide-mémoire de la mission citée en objet, qui s'est déroulée du 16 au 22 février 2015 et de confirmer son contenu. Nous tenons à remercier le Gouvernement et toutes les autorités rencontrées par la mission durant son séjour, pour leur accueil et la qualité des échanges.

Les principaux objectifs de la mission étaient de :

i. participer au lancement du projet ;
ii. organiser l'atelier de planification du projet ; et
iii. appuyer le Gouvernement dans les activités de préparation pour le lancement des activités du Registre Unique et du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) en 2015, en particulier en termes d'élaboration des quotas pour les différentes localités et de finalisation des manuels des opérations du Registre et du PNBSF.

La mission a fourni une série de recommandations sur la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF), le Registre National Unique et le projet IDA. Celles-ci sont présentées en détail dans l'aide-mémoire. Nous tenons toutefois à souligner les trois points qui nous paraissent essentiels :

1. Dans le cadre de sa réorganisation interne, la DGPSN doit accompagner la réaffectation de chaque personne par sa fiche de poste précisant ses responsabilités.
2. Il est urgent que la DGPSN mette en place : i) le système de suivi des conditionnalités, et ii) la campagne de communication pour le changement de comportement. Un programme de transferts conditionnels ne peut atteindre les résultats escomptés sans ces deux composantes.
3. L'arrêté portant création du comité de pilotage sur les filets sociaux n'est toujours pas signé malgré l'entrée en vigueur du projet IDA depuis le mois d'août 2014. Il est

Corniche Ouest x Rue David Diop – B.P. 3296 - Dakar, Sénégal - Tél. : (221) 33 859 41 00 – Fax : (221) 33 859 42 83
E-mail : worldbank-senegal@worldbank.org - Site web : www.banquemondiale.org/senegal

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE
COURRIER ORDINAIRE
29 APR 2015

crucial que cet arrêté soit signé dans les meilleurs délais afin que le plan de travail annuel (PTA) du projet puisse être validé.

De manière plus générale, nous restons au service de la DGPSN pour tout appui dans ces activités au cours des mois et années prochains, à travers notre assistance technique et le Projet IDA.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Vera Songwe
Directeur des Opérations
Sénégal, Cabo Verde, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie
Région Afrique

Ampliation :

- S. E. M. Mahammed Boun Abdallah Dionne, Premier Ministre
- S. E. Mme Mariama Sarr, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
- S. E. Mme Awa Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
- S. E. M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Education Nationale
- S. E. M. Mansour Sy, Ministre de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations professionnelles
- S. E. M. Joaquín González-Ducay, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne
- Mme Anta Sarr Diacko, Déléguée Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
- Dr. Cheikh Ndiaye, Directeur Général de l'Action Sociale
- M. Aboubacar Sebikh Beye, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- M. Abdoulaye Ka, Coordonnateur de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM)
- M. Boileau Loko, Représentant Résident du FMI
- Mme Bintou Djibo, Représentant Résident du PNUD
- Mme Ingeborg Maria Breuer, Représentant Résident du PAM
- Mme Giovanna Barberis, Représentante résident de l'UNICEF
- Mme Giuliana Serra, Experte Genre et Protection sociale, Coopération Italienne
- M. Jean-Pierre Noterman, Attaché de coopération Ambassade de Belgique
- M. Mohamed Sikieh Kayad, Administrateur pour le Sénégal, Banque mondiale

République du Sénégal

Mission d'appui au PNBSF et à la DGPSN dans le contexte de la mise en vigueur du Projet d'Appui au Développement du Système de Filets Sociaux du Sénégal

Aide-Mémoire

Du 16 au 22 février 2015

1. Une mission de la Banque mondiale s'est rendue à Dakar, entre le 16 et 22 février 2015. Les objectifs étaient d'appuyer la délégation à faire la planification du PNBSF et du Registre Unique, de participer au lancement du projet et de faire la planification du projet dans le cadre d'un atelier multisectoriel.

2. La mission était composée d'Aline Coudouel (Economiste Principale en Protection Sociale), Solène Rougeaux (Spécialiste en Protection Sociale), Susana Gamez (Experte en programme des transferts monétaires conditionnels, ancienne Ministre de la République Dominicaine). La mission a bénéficié de l'appui d'Aminata Ndiaye Bob (Assistante de programme).

3. La mission tient à remercier les autorités Sénégalaises pour leur accueil chaleureux et leur coopération, tant au sein de la Délégation qu'au niveau des autres agences et ministères rencontrés. En particulier, la mission remercie les représentants de la DGPSN, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, du Ministère de l'Education, du Ministère de l'Economie et des Finances, de la Cellule de lutte contre la malnutrition, de l'ANSD et de l'ADIE. Par ailleurs, la mission a aussi rencontré certains partenaires techniques et financiers, en particulier l'UNICEF dans le contexte de la collaboration dans l'appui au Système de Filets Sociaux du Sénégal. Cet aide-mémoire présente une synthèse du travail de la mission.

Organisation de la DGPSN

4. Organigramme : La mission s'est félicitée de l'adoption d'un nouvel organigramme par la délégation (en date du 22 janvier 2015). L'organigramme répond à beaucoup des préoccupations soulevées lors des précédentes missions, notamment la création d'une direction chargée uniquement du Registre Unique et d'une autre direction chargée uniquement des programmes de filets sociaux.

5. Fiches de poste/termes de référence et recrutement: il semblerait que la DGPSN ait adopté les fiches de poste proposées lors de la précédente mission. Les directeurs du Registre Unique et des filets sociaux ont été nommés mais la répartition des postes au niveau des divisions n'a pas encore été faite de manière officielle. La mission recommande de finaliser cette réorganisation le plus rapidement possible afin de consolider la structure de gestion et de faciliter la responsabilisation des cadres de l'organisation. La réaffectation du personnel doit absolument être accompagnée de leur descriptif de poste.

Le cabinet de recrutement des experts du projet IDA a été sélectionné début janvier, mais à la date de la mission celui-ci n'avait pas encore lancé les appels à candidature. Il est urgent de procéder au recrutement de ce personnel additionnel qui viendra compléter l'équipe de manière substantielle, ce qui facilitera la mise en œuvre des activités.

6. Manuel des procédures administratives, comptables et financières. La DGPSN n'a pas commencé le travail de mise à jour du Manuel des procédures administratives, comptables et financières, mais l'équipe fiduciaire du projet IDA a encore soulevé certaines incohérences du manuel. Il a été convenu que l'équipe fiduciaire se charge elle-même de la mise à jour du manuel. La mission a rappelé que ce manuel devra être approuvé par le conseil d'orientation puis soumis à la Banque mondiale pour non-objection avant son entrée en vigueur (pour ce qui concerne les activités financées par IDA).

Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

7. Les éléments essentiels du PNBSF : Le PNBSF est un programme national de transferts monétaires conditionnels. La mission insiste sur le fait que ce type de programme ne peut avoir l'impact escompté que si :

- *Le transfert monétaire est régulier* : en l'espèce, une fois par trimestre et pour une valeur de 25 000 CFA. La régularité est un des éléments clef pour le succès du programme à moyen terme, car seule cette régularité permet aux familles d'avoir confiance et donc de modifier leurs comportements de manière pérenne. Le paiement de deux trimestres en une seule fois peut avoir des effets négatifs sur les bénéficiaires (en terme de communication, de planification des dépenses du ménages).
- *La conditionnalité est vérifiée* : un système de vérification des conditionnalités doit être mis en place.
- *Les ménages sont sensibilisés (accompagnement)* : un programme de ce type cible avant tout le changement de comportement des ménages bénéficiaires par l'adoption des bonnes pratiques.

Aujourd'hui, le PNBSF ne met en place aucun de ces trois éléments. Il est donc indispensable d'améliorer la programmation et la mise en œuvre du programme pour 2015.

8. La planification du PNBSF : La mission a revu la planification 2015 que l'équipe du PNBSF avait faite et l'a aidée à compléter le document. L'équipe du PNBSF a réussi à finaliser son PTA au cours de la semaine. Le PTA prévoit plusieurs activités de conception stratégique pour le développement du programme : les notes conceptuelles pour deux projets pilotes sur la vérification des conditionnalités ; la note d'orientation sur la sensibilisation (accompagnement) des ménages ; la planification des séances de sensibilisation. La Banque mondiale est disposée à appuyer l'équipe du PNBSF dans ces exercices de conception.

mécanismes doivent être homogènes dans tout le pays (même réponse pour une réclamation similaire, quel que soit son point d'origine ou la voix par laquelle elle a été formulée et remontée) pour assurer l'équité du programme, assurer la transparence de la gestion, et éviter tout dérapage ou abus. Pour ce faire, il est urgent de développer une typologie des réclamations, de proposer les différents mécanismes de remontée, de définir les protocoles pour répondre aux différentes réclamations, et d'insérer tout cela dans le manuel des opérations du programme et dans le matériel de communication à tous les acteurs du programme pour permettre une bonne connaissance de tous.

13. Mécanisme de paiement et qualité du service : La Poste a présenté une nouvelle solution développée pour répondre aux exigences du PNBSF. Cette solution illustre le dynamisme du secteur des paiements et du transfert d'argent au Sénégal. Les résultats de l'étude sur le marché des paiements ont été partagés avec la DGPSN. Il a été rappelé qu'un appel d'offre serait lancé pour sélectionner l'opérateur de paiement qui organisera le paiement des bourses financées à partir du projet IDA. L'équipe de la DGPSN doit répondre à une série de questions en vue de pouvoir préparer l'appel d'offres. La Banque mondiale les accompagnera dans ce processus dans les plus brefs délais. Au cours de la mission, UNICEF a partagé son intérêt pour tester un mécanisme de paiement dans le cadre de son projet à Kolda. L'idée étant de tester différents mécanismes de paiement afin de contribuer à l'amélioration du mécanisme de paiement du PNBSF.

Le Registre Unique

14. Le PTA 2015 du registre unique : le PTA du registre unique a été finalisé au cours de la mission. En se basant sur les fiches de poste de chaque division, les rôles et responsabilités de chaque acteur ont été clairement précisés dans le document. Il reste simplement à l'équipe du Registre Unique de faire le chronogramme des activités.

15. Révision du Manuel Opérationnel du Registre Unique: la DGPSN avait envoyé une première version du manuel du registre unique avant l'arrivée de la mission. Ce manuel n'étant pas complet, il a été revu avec l'équipe du Registre unique et finalisée au cours de la mission. Il appartient maintenant à l'équipe du registre unique de faire circuler ce manuel aux acteurs concernés par la mise en œuvre du registre.

16. Communication sur le Registre Unique :
La visite sur le terrain à Guédiawaye a permis de constater un engouement pour le Registre Unique par les acteurs locaux mais qu'il est encore nécessaire de clarifier le fonctionnement du Registre et son indépendance par rapport au PNBSF.

L'équipe du registre unique devrait revoir tous le matériel de communication sur le registre afin de vérifier sa cohérence aux processus définis dans le manuel. Il faudra certainement modifier et réimprimer certains documents (notamment le guide de pré-identification à destination des superviseurs) pour garantir la justesse du message et la bonne compréhension des rôles et responsabilités.

Il est fortement conseillé à l'équipe du PNBSF d'essayer de fusionner les activités d'atelier qui sont très nombreuses dans le PTA. Aussi, la mise en œuvre de la planification serait facilitée si le format était traduit en chronogramme.

Le PNBSF et le coordinateur du projet IDA doivent encore déterminer quelles activités du PNBSF seront financées par le projet IDA et intégrées au PTA du projet. Ceci doit être fait dans les plus brefs délais.

9. Le Manuel des opérations: La DGPSN avait envoyé une nouvelle version du manuel d'opération du PNBSF avant l'arrivée de la mission. Ce manuel est une avancée dans l'organisation et la planification du programme car tous les éléments liés au registre unique en ont été sortis. Cependant, il sera encore nécessaire de travailler sur le manuel afin de clarifier les rôles et responsabilités d'un certain nombre d'acteurs (notamment les comités) et d'intégrer certaines étapes du programme qui avaient été omises tels que : l'enregistrement des ménages bénéficiaires ; l'accompagnement des ménages (sensibilisation) ; le suivi des conditionnalités. Le manuel peut suivre en partie la structure du PTA 2015. L'équipe de la mission est disposée à appuyer le PNBSF dans la rédaction du document. La mission réitère l'urgence de finaliser ce travail afin de pouvoir faciliter la mise en œuvre de toutes les composantes du PNBSF.

10. Accompagnement et promotion des changements de comportement: Comme dans les missions précédentes, la mission a souligné l'importance, en plus de la communication sur le programme lui-même, de développer les activités de sensibilisation auprès des ménages pour les changements de comportement nécessaires pour atteindre les objectifs du programme. Le PNBSF doit rédiger une note d'orientation sur l'activité de sensibilisation des ménages dans les plus brefs délais car la contribution des sectoriels dans le cadre du projet IDA dépend de ces orientations. Les activités de sensibilisation seront menées par le PNBSF pour toutes les activités liées à la communication sur le programme lui-même. Les activités de sensibilisation relatives à la nutrition, la santé maternelle et infantile, la scolarisation des enfants seront menées par les acteurs sectoriels pertinents dans le cadre de protocole d'accord avec la DGPSN.

11. Vérification des conditionnalités : La mission rappelle que le projet IDA finance un programme de transferts monétaires conditionnels. La vérification des conditionnalités doit donc être effective pour que le projet puisse finance une partie des bourses familiales.
Le ministère de l'Education a présenté le projet pilote de vérification des conditionnalités qui pourra être financé par le projet IDA. Le ministère de l'Education et le PNBSF doivent finaliser ensemble la conception de ce projet pilote. Parallèlement, le PNBSF va mettre en place un deuxième projet pilote pour la vérification des conditionnalités. Ce projet doit encore être conçu par l'équipe. Les ressources nécessaires (en terme de temps et de personnes) doivent être dédiées à la conception et mise en œuvre de ces projets afin que le programme de transferts monétaires conditionnels puisse être en mesure de vérifier les conditionnalités de l'ensemble des ménages en 2016.
Il a été constaté lors de la visite de terrain à Guediawaye que les bénéficiaires ne connaissent toujours pas les conditionnalités.

12. Réclamations : de même que dans les missions précédentes, la mission a souligné l'importance de mettre en place des mécanismes performants de gestion des réclamations. Ces

L'équipe du registre unique devrait établir un plan de communication du registre sur la base de la matrice de communication établie lors de la mission précédente.
Aussi, il est très stratégique de développer une identité visuelle propre au registre unique, cela facilitera la visibilité et la communication autour du registre.

17. Partenariat entre l'ANSD et la DGPSN :

- La convention entre l'ANSD et la DGPSN sur la conduite des enquêtes n'est pas encore signée. Les deux acteurs sont en phase de négociation pour parvenir à un budget total.
- Les cartes de pauvreté : l'atelier sur les cartes de pauvreté a eu lieu la première semaine de février. Malgré une prolongation des travaux au cours de la semaine suivante, il n'a pas été possible de finaliser le modèle. L'équipe de l'ANSD continue de travailler avec la Banque Mondiale (équipe pauvreté) pour le finaliser. L'ANSD n'est donc pas en mesure de sortir de nouveaux quotas sur la base du travail des cartes de pauvreté. Cependant, l'agence s'est engagée à sortir les quotas au niveau village et quartier dès que possible.
- L'ANSD, avec l'appui de la Banque, évaluera et révisera le Proxy-Means Test (scoring) utilisé pour classer les ménages pour affiner la méthodologie. La mission et l'ANSD se sont accordées pour travailler conjointement, afin d'obtenir un PMT mi-mars 2015.

18. Protection des données du Registre Unique : La consultation sur le cadre juridique de protection des données personnelles a été partagée avec la DGPSN. En même temps, le conseil des ministres a clairement exprimé l'urgence de protéger les données personnelles au niveau des administrations étatiques. La DGPSN a consciente de l'urgence de mettre ses procédures aux normes. Les prochaines étapes sont : la déclaration à la commission de protection des données personnelle et la rédaction d'un protocole d'accord respectant la législation et devant accompagner chaque échange de données issues du Registre Unique.

19. Evaluation du processus de ciblage : La DGPSN et la Banque ont élaboré une méthodologie pour l'évaluation du processus de ciblage durant l'été 2014, et les données ont été récoltées sur le terrain. La Banque reste disponible pour analyser les données, une fois celles-ci saisies. La saisie des informations devrait avoir lieu fin février. Les résultats de l'analyse devraient pouvoir influencer ou réorienter les activités de ciblage de 2015 malgré le retard pris dans la conduite de l'évaluation.

20. Analyse des données sur les ménages du registre pour identifier les portes de sortie: l'équipe nationale et la mission avaient accordé en juin dernier l'organisation d'une série d'analyses sur les données du registre. Ces analyses permettront de mieux connaitre le profil des bénéficiaires, et d'identifier les barrières qu'ils rencontrent. Cela sera un diagnostic très utile pour les sectoriels, qui seront ainsi en mesure de connaitre avec détail les besoins non satisfaits des ménages les plus vulnérables, et d'organiser leurs investissement en conséquence. De plus, cela permettrait de répondre aux questions posées sur les éléments qui peuvent aider le programme à promouvoir la sortie des ménages, par leur autonomisation productive. La Banque continue à offrir d'organiser l'appui de jeunes économistes et statisticiens pour ces travaux durant les prochains mois, pour ce faire la DGPSN devrait fournir à la Banque un échantillon de la base de données.

La mise en œuvre du projet IDA

21. Conditions datées : La quasi-totalité des conditions datées du projet sont remplies. Il reste cependant à signer l'arrêté sur la création du comité de pilotage des filets sociaux. Ceci est d'autant plus urgent que ce comité doit superviser le projet IDA.

22. Atelier de planification du projet IDA : un atelier de planification s'est tenu le 20 et 21 février 2015 à Saly avec l'ensemble des acteurs d'exécution du projet. L'atelier a été l'occasion de mettre tous les acteurs au même niveau d'information et de présenter la vue d'ensemble des activités menées par la DGPSN. L'atelier n'a cependant pas permis de finaliser le PTA du projet.

23. Les activités des sectoriels: les acteurs sectoriels ont présenté les activités qu'ils souhaitaient réaliser dans le cadre du projet IDA au cours de l'atelier de planification. Lors de cet atelier, il a été rappelé que les activités des sectoriels dans le cadre du projet devaient s'articuler autour de trois axes :

- La construction, le développement ou l'utilisation du registre unique ;
- La contribution à la construction du système national de filets sociaux : tant au niveau des outils (par exemple les systèmes d'information et de gestion) que du niveau stratégique (études et évaluation dans le secteur) ;
- La sensibilisation des ménages bénéficiaires du PNBSF.

Il a été convenu que les sectoriels commenceront leurs activités de sensibilisation dans une zone limitée mais que l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire au cours du projet afin de cibler la totalité des ménages bénéficiaires.

24. Les activités de la DGPSN : les PTA généraux des différentes directions de la DGPSN ont été présentés. Il a été noté que les activités de communication financées dans le cadre du projet IDA doivent être intégrées aux activités du Registre Unique et du PNBSF. L'équipe de la DGPSN doit encore convenir avec le coordinateur du projet IDA de quelles activités doivent être financées par le projet IDA.

25. L'ADIE : les discussions lors de l'atelier ont pu faire ressortir le rôle crucial de l'ADIE dans le développement du registre unique afin de pouvoir contribuer de l'expérience acquise par l'agence dans le développement des registres au Sénégal. Il conviendrait que l'ADIE puisse être impliqué dans les discussions techniques de conception et développement du registre.

26. La finalisation du PTA : Le PTA du projet IDA est toujours en cours d'élaboration. Afin de le finaliser dans les plus brefs délais, il a été convenu :

- Que le PNBSF donne des orientations claires aux sectoriels sur le paquet de sensibilisation à délivrer aux ménages bénéficiaires du programme ;
- Que l'équipe du PNBSF soit impliquées dans les discussions avec les sectoriels pour la planification des activités de sensibilisation des ménages ;
- Que le coordinateur du projet IDA finalise la programmation des activités à insérer dans le PTA du projet IDA selon les discussions tenues au cours de l'atelier ;

- Que le coordinateur du projet IDA appuie le processus de planification budgétaire des activités de chaque acteur.

27. Passation de marché : suite à la réunion avec la DI, il a été convenu de considérer la conduite des enquêtes par l'ANSD comme une prestation de service (et donc un marché) et non pas comme un acteur d'exécution.
Par contre, tous les acteurs sectoriels seront considérés comme des acteurs d'exécution. Les passations de marché seront faites par la cellule passation de marché du projet IDA. Dans le cadre d'exécution de prestations intellectuelles, l'acteur sectoriel sera directement administrateur du contrat.

28. Je me permets de vous rappeler que conformément à la nouvelle politique de la Banque mondiale en matière d'information, cet aide-mémoire sera rendu public.

Annexe 1 : conditions datées

Actions		Date d'échéance	Responsable	Observations – 16 février 2015
1	Recruter un comptable avec des compétences et expérience satisfaisant les exigences de la Banque Mondiale	Pas plus tard que le 6 octobre 2014	DGPSN	Fait
2	Acheter un logiciel correspondant aux exigences de la Banque Mondiale et l'installer pour qu'il soit utilisable par l'équipe	Pas plus tard que le 6 octobre 2014	DGPSN	Fait
3	Finaliser le recrutement d'un auditeur interne avec des compétences et expériences satisfaisant les exigences de la Banque mondiale	Pas plus tard que le 6 décembre 2014	DGPSN	Fait – démarrage de l'auditeur début mars
4	Sélectionner un auditeur externe avec des qualifications et expériences satisfaisant les exigences de la Banque mondiale	Pas plus tard que le 6 décembre 2014	DGPSN	TDR finalisé – recrutement à lancer
5	Recruter un consultant en passation de marchés à temps plein pour assurer le respect des contrats avec les procédures de passation de marchés de la Banque mondiale	Pas plus tard que le 6 octobre 2014	DGPSN	Fait
6	Trouver plus d'espace et acheter l'équipement approprié pour assurer la sécurisation et l'organisation des fichiers et des archives conformément au manuel de la Banque sur le classement des documents.	Pas plus tard que le 6 octobre 2014	DGPSN	Le SPM est bien installé et les dossiers de passation de marché peuvent être sécurisés
7	Créer un comité de pilotage des filets sociaux	Pas plus tard que le 6 octobre 2014	DGPSN	Arrêté à signer par la primature

Date	Heure	Activités	Lieu	Participants
Lundi 16 Février	9 :00-10:00	Rencontre avec l'ANSD pour le suivi du travail sur les cartes de pauvreté	ANSD	Equipe de la mission
	10:30-11:00	Visite de courtoisie avec le délégué	DGPSN	Aline et Co, Délégué, SG
	11: 00-14:00	Réunion Direction registre appui à l'élaboration plan de travail 2015	DGPSN	Equipe de la mission et Direction du registre
	15:00-18:00	Mise à jour du manuel du Registre: révision des éléments déjà en place pour amélioration du manuel	DGPSN	Aline et Co, Direction du registre
Mardi 17 Février	9:00-13:00	Réunion Direction filets sociaux/PNBSF appui à l'élaboration plan de travail 2015	DGPSN	Aline et Co équipe PNBSF
	15:00-18:00	Mise à jour du manuel du PNBSF : définition des éléments manquants, accord sur programme de travail (réclamation, accompagnement).	DGPSN	Aline et Co, équipe PNBSF
Mercredi 18 Février	10:00-14:30	Visite sur le terrain : - Rencontre des autorités au niveau de la préfecture - Rencontre avec le comité départemental de ciblage Rencontre avec quelques bénéficiaires et non-bénéficiaires au niveau de quartier et de village d'une commune de Dakar	Dakar Banlieue	Vera, Aline et Co, DGPSN et PNBSF et Acteurs
	15 :00	Réunion ANPEJ	BM	
	17 :00	Réunion spécialiste secteur privé BM	BM	
Jeudi 19 Février	08 :30	Réunion UNICEF	Hotel Pullman	
	9:30-14:30	Lancement officiel du projet filets sociaux en présence de l'équipe de la DGPSN, BM et autorités sectoriels et points focaux	Centre Ville Hôtel Pullman	DGPSN, BM, PTF points focaux sectoriels et équipe projet,
	14 :30 - 16 :00	Réunion avec la poste	DGPSN	
	16 :00	Réunion avec la DI	DI	
Vendredi 20 Février	9:00-13:00	Planification des activités du projet Filets Sociaux	Saly (Mbour)	Aline et Co, DGPSN, points focaux sectoriels et équipe projet

	15:-18:00	Planification des activités du projet Filets Sociaux	Saly (Mbour)	Aline et Co, DGPSN, points focaux sectoriels et équipe projet
Samedi 21 Février	9:00-13:00	Planification des activités du projet Filets Sociaux	Saly (Mbour)	Aline et Co, DGPSN, points focaux sectoriels et équipe projet
	13 :00-14 :00	Rencontre CSO Ministère de la Femme	Saly	
	15:-18:00	Planification des activités du projet Filets Sociaux	Saly (Mbour)	Aline et Co, DGPSN, points focaux sectoriels et équipe projet
	18 :00	Retour sur Dakar		